

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2713(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<p>Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: l'ajout du Nigeria et de l'Afrique du Sud au tableau figurant au point I de l'annexe et le retrait du Cambodge et du Maroc de ce tableau</p> <p>Complétant 2013/0025(COD)</p> <p>Sujet 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux</p> <p>Zone géographique Nigeria Afrique du Sud Maroc Cambodge</p>		

Evénements clés			
17/05/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)03247	Résumé
17/05/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
31/05/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/05/2023	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
28/06/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		